

Fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie

En raison des congés du personnel, le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé les lundis 24 et 31 décembre 2018 ainsi que tous les après midis du 26 au 28 décembre et du 2 au 4 janvier.

Ce sont les employés communaux qui ont d'abord coupé et trié le bois, puis assemblé les différents morceaux, avant de les disposer avec l'aide de quelques élus en différents points du village. Cette décoration très appréciée vient agréablement s'ajouter au dispositif d'éclairage LED en place ; apportant une dimension plus traditionnelle et écologique, à l'image des écharpes du téléthon qui en 2017 avait habillé les arbres de la place du Marché.